

Programme d'assistance financière à l'accessibilité au camp de jour de Dolbeau-Mistassini (PAFACJDM) / 2023

Le cadre du programme d'assistance financière à l'accessibilité du camp de jour de Dolbeau-Mistassini désire venir en aide **aux familles résidentes les moins nanties**, sur son territoire qui, sans ce programme, ne pourraient offrir à leur enfant l'expérience d'un camp de jour dynamique et favorable à leur développement.

Les familles peuvent donc faire une demande directement au comité du PAFACJDM. La famille doit alors remplir un bref formulaire afin de présenter sa situation familiale et doit respecter certains critères, notamment au niveau du revenu familial annuel.

Condition d'admissibilité selon les seuils de revenus suivants :

Seuils de faible revenu familial annuel brut (avant impôt)*	Nombre de personnes dans la famille (inclure le ou les parents)					
	2 (1+1)	3 (1+2 ou 2+1)	4 (1+3 ou 2+2)	5 (1+4 ou 2+3)	6 (1+5 ou 2+4)	7 (1+6 ou 2+5)
Jusqu'à 28 000 \$	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %
28 001 \$ à 35 404 \$	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %
35 405 \$ à 45 655 \$		30 %	30 %	30 %	30 %	30 %
45 656 \$ à 53 586 \$			20 %	20 %	20 %	20 %

*Source des catégories de seuil de faible revenu : Éducation et Enseignement supérieur Québec.

Les familles ainsi sélectionnées auront l'opportunité d'inscrire leur(s) enfant(s) au camp de jour, et ce, à une fraction du coût normal, soit entre 20 % et 50 % de rabais selon le type de famille.

Vous devez fournir un des documents suivants concernant la dernière année d'imposition, soit 2022. Cochez le document justificatif joint à votre demande,

- Avis de cotisation (T-451) délivré par l'Agence du revenu du Canada
- Avis de cotisation (TPF-98) délivré par le ministre des Finances du Québec*

Nous vous assurons la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez relativement à votre revenu familial.

Important : Ce programme s'adresse aux familles résidentes de Dolbeau-Mistassini. Aucune demande ne sera traitée pendant les inscriptions.



Formulaire d'inscription au Programme d'assistance financière à l'accessibilité au camp de jour de Dolbeau-Mistassini
(Période de la demande entre 10 mai au 31 mai 2023)

Identification du parent :

(Pour remplir la demande, vous devez être résidents de Dolbeau-Mistassini)

Prénom :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Pour nous permettre de bien comprendre votre situation, nous vous demandons une brève présentation de votre famille.

Combien d'enfants de votre famille désiriez-vous inscrire ?

Nombre de personnes dans la famille (inclure le ou les parents) :

Revenu familial brut:

Quelles semaines désirez-vous inscrire vos enfants ?

Nom de l'enfant:	sem.1	sem.2	sem.3	sem.4	sem.5	sem.6	sem.7
1-							
2-							
3-							
4-							
5-							
6-							

Semaine 1 : 26 juin au 30 juin
Semaine 2 : 3 juillet au 7 juillet
Semaine 3 : 10 juillet au 14 juillet
Semaine 4 : 17 juillet au 21 juillet

Semaine 5 : 24 juillet au 28 juillet
Semaine 6 : 31 juillet au 4 août
Semaine 7 : 7 août au 11 août

Autorisation

J'autorise les responsables du Camp de jour à transférer la présente demande à la personne responsable des demandes d'aide financière. J'autorise cette personne à vérifier les informations que j'ai transmises dans la présente demande d'aide financière auprès des personnes concernées : ministère du Revenu, gouvernement fédéral, employeur et conjoints. J'atteste que les informations transmises dans la présente demande d'aide financière sont réelles et je suis conscient que toute fausse déclaration m'exclut automatiquement du programme d'aide financière.

Finalement, prendre note que la Ville de Dolbeau-Mistassini a débloqué un montant pour améliorer la qualité de vie de certaines personnes démunies dans notre communauté.

La municipalité traitera donc les documents complets reçus à l'adresse suivante :

Monsieur Paul Morel
PAFACJDM
1100, boulevard Wallberg
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7

Ou par courriel à : pmorel@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

Au fur et à mesure de leur réception, les fonds étant limités, la Ville de Dolbeau-Mistassini appliquera la directive du « premier arrivé premier servi ».

Signature : _____ Date : _____